

**L'université de Bourgogne recrute :**  
**Un-e médecin de prévention des personnels**

**Lieu de travail :**

- Université de Bourgogne – Service de Santé au Travail –  
6A rue du Recteur Marcel Bouchard 21000 DIJON

**Horaires** d'ouverture du service : 8h/17h

**Congés annuels** : 49 journées

**Missions principales d'un médecin du travail :**

- Le médecin de prévention participe à la définition et à la mise en œuvre des actions permettant de prévenir toute altération de la santé des agents publics du fait de leur activité professionnelle.
- Il est le conseiller de l'administration, il émet également un avis médical sur les risques professionnels des agents dans le domaine du bien-être et de la santé au travail, et contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de prévention.

**Activités principales liées aux missions :**

- Conseiller l'administration, les agents et leurs représentants ainsi que tous les acteurs de son périmètre d'intervention (adaptation de postes, hygiène, sécurité) afin d'améliorer des conditions de vie au travail,
- Impulser la politique de santé au travail des personnels,
- Développer la prévention des risques professionnels, des accidents de travail et des maladies professionnelles,
- Assurer le suivi médical individuel des personnels de l'Université de Bourgogne, systématique ou à la demande, ainsi que des agents des organismes sous convention avec l'établissement
- Contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des personnels en situation de handicap,
- Développer des actions en milieu de travail,
- Participer aux instances : CHSCT, groupes de travail, commission handicap.

**Relations fonctionnelles :**

- *Au sein du service* : Equipe constituée d'un médecin du travail, d'une assistante en biométrie, d'un personnel administratif.
- *Au sein de l'Institution* : travail sous l'autorité du directeur du SSU et en liaison avec l'équipe de gouvernance de l'Université de Bourgogne, le médecin du travail, la psychologue du travail de l'Université, le pôle RH, le service hygiène et sécurité.

**Diplômes requis et compétences relationnelles :**

- Doctorat en médecine

- **Médecin qualifié (h/f) en médecine du travail ou ayant une expérience professionnelle en tant que médecin de santé au travail, dans le secteur du tertiaire ou en entreprise.**
- Maîtrise des outils bureautiques et, idéalement, des logiciels professionnels de santé au travail.
- Savoir être force de proposition lors des réunions et groupes de travail.
- Etre ouvert(e) au dialogue et avoir le goût pour le travail en équipes pluridisciplinaire.
- Esprit d'initiative, diplomatie, rigueur et méthode, prise de recul et stabilité émotionnelle, sens de l'écoute et de la communication.

**Contrat : CDD de trois ans renouvelable ; possibilité CDI. Dès que possible. Plein temps**

**Fondement juridique :** article 4-2 : lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient

### **POSTE OUVERT AUX PERSONNES VALIDES OU EN SITUATION DE HANDICAP**

Les candidatures, qui comporteront une lettre de motivation et un Curriculum Vitae, sont à adresser PAR MAIL UNIQUEMENT (lettre et CV dans un unique dossier) en précisant clairement l'intitulé de l'offre ou sa référence Pôle Emploi dans le sujet du mail

à

recrutements-ub@u-bourgogne.fr

**Date limite de réception des candidatures : lundi 31 mai 2021**

**Les candidats retenus pour un entretien seront convoqués par mail exclusivement**